

No 07/20bis
Rapport de la commission des finances sur
le budget de fonctionnement de la Commune
de Vallorbe pour l'année 2021

Vallorbe, le 22 novembre 2020

Au Conseil communal de et à
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances, (COFIN), composée de Mesdames Anne Rocca, Sandrine Robadey, Véronique Teuscher, Lorianne Foretay, rapporteur et de Messieurs Jacques-André Chezeaux, Président, Johann Mange et Olivier Ponnaz s'est réunie le 2 novembre 2020 pour examiner le préavis susmentionné. Tous les membres étaient présents pour cette séance.

La COFIN tient à remercier Monsieur le syndic Stéphane Costantini pour sa présence et toutes les explications précises et complètes fournies. Monsieur le boursier Vincent Daucourt était excusé pour cette séance.

Le budget est assez similaire à l'année dernière, toutefois une plus grande prudence a été portée dans les revenus au vu de la situation sanitaire actuelle.

En préambule, le Syndic nous informe que les comptes 2020 devraient se boucler, conformément au budget, sans grande surprise. Bien évidemment, il y aura une baisse des revenus mais également accompagnée par une baisse des charges.

La COFIN a étudié le budget et note une fois encore la qualité du document présenté par la Municipalité, tous les écarts significatifs au budget étant commentés.

Le budget, fait état d'une marge d'autofinancement de CHF 1'090'960.00, prévisions comparables à l'année dernière (CHF 1'005'315.00). Le résultat budgétisé s'établit comme suit :

Charges	CHF 19'013'678.00
Revenus	CHF 19'031'590.00
Excédent de revenus	CHF 17'912.00

Les calculs sont basés sur une population de 3950 habitants. (idem 2020).

Les principaux mouvements importants sont relevés par la COFIN :

Charges :

30 Autorités et personnel

- CHF 106'310.00 diminution due essentiellement à des départs à la retraite remplacés par des jeunes en classe de départ. La COFIN a souhaité connaître la politique en matière d'équité hommes-femmes dans les salaires, il en ressort que la politique appliquée est exemplaire. La commune a également initié le télétravail pendant la période COVID. A relever que l'accès aux RHT n'est pas possible pour les communes ainsi que toutes les collectivités publiques

31 Biens, services, marchandises

+ CHF 300'480.00 en vue de la mise en place de la gestion électronique des documents (GED), du changement des portes automatiques de la Maison de commune, du supplément dans les prestations de nettoyages au vu de la situation sanitaire actuelle. Le projet GED va se dérouler sur 3 à 5 ans avec un coût total de CHF 100'000.00.

Revenus :

40 Impôts

- CHF 476'500.00, prévision prudente à la baisse comme mentionné ci-dessus vu la situation sanitaire actuelle.

42 Revenus du patrimoine

- CHF 60'785.00 baisse des locations du Casino et de la Halle des fêtes.

45 Participations et remboursements de collectivités publiques

+ CHF 431'000.00 retour plus important que prévu sur les dépenses thématiques et les subventions en faveur des forêts de protection.

Les points suivants ont été discuté par la COFIN :

153 Bibliothèque (scolaire et communale)

Le traitement de CHF 8'500.00 correspond aux auxiliaires et les CHF 20'000.00 correspondent à la part communale, entendu que les traitements sont assurés par l'Etat de Vaud.

170 Sport

170.3653 Subventions sportives, la subvention de CHF 495'000.00 comprend principalement la subvention à la société Sports et loisirs de Vallorbe SA.

A noter que la Municipalité a des réflexions permanentes sur le soutien aux commerces et associations de la Commune dans ces temps particulièrement difficiles.

312 Locations de terrains

312.4232 Les CHF 90'000.00 comprennent principalement le revenu du DDP (droit de superficie) de CHF 39'000.00 en faveur du centre ambulatoire de médecine communautaire et des appartements protégés à la rue de l'Ancienne-Poste.

313 Gravière

313.4342 Les CHF 40'000.00, soit une baisse de CHF 96'500.00, sont une estimation par rapport aux chantiers actuellement en cours. Ceci est un retour à la normale avec une estimation standard.

353 Casino

353.3156 Entretien des installations, mise en conformité du filtrage des fumées de l'installation de chauffage du Casino.

430 Routes et voiries

Charges CHF 1'672'870.00 – Revenus CHF 80'000.00

La COFIN relève que le montant porté au budget correspond à l'entretien courant des routes, hors préavis.

Sont notamment prévus la réfection des rues suivantes : Fontaines, Voëte, Uttins et une partie du trottoir du Faubourg.

450 Ordures ménagères et déchets

La COFIN note une stabilité des coûts liés à l'évacuation des déchets ce qui permet le maintien des prix en matière de taxes et sacs.

La mise en place de nouveaux containers continue, mais les terrains propriété de la commune aux endroits manquants sont très faibles. A noter que la collecte des déchets a été reprise par une entreprise externe. La COFIN rappelle que des efforts substantiels doivent encore être faits afin de regrouper le dépôt des sacs dans les containers uniquement, le dépôt au bord de route devant être strictement interdit ou exceptionnel !

460 Réseau égouts et épuration

Dans le cadre du préavis STEP, la COFIN sollicite en parallèle avec ce dernier le dépôt du dossier sur la nouvelle réglementation communale de l'évacuation et épuration des eaux usées et son tarif inhérent.

710 Service social

La commune souhaite être indépendante dans la gestion de son UAPE afin d'offrir une gamme élargie des prestations, notamment la prise en charge des enfants pendant une partie des vacances scolaires tout en conservant des coûts de gestion proches de ceux actuels. Un préavis sera déposé en temps voulu pour des travaux d'aménagement prévus dans l'aula scolaire. Il est probable que notre structure soit retirée du mandat d'Ajoval dans un proche avenir, la sortie de l'UAPE étant possible en tout temps et sans dédite.

La garderie quant à elle correspond tout à fait aux attentes.

810 Service des eaux

Forte augmentation de la consommation d'électricité (+CHF 20'000.00) suite à la diminution de l'auto-consommation due à la station de filtration qui diminue le turbinage.

Les relevés des compteurs, depuis cette année, s'effectueront de manière individuelle au moyen de cartes de relevé envoyées par la commune. Il y a une volonté de passer aux compteurs intelligents, soit relevés à distance, mais ceci a un coût très important et sera lissé dans le temps.

840 Chauffage à distance

2021 sera la 1^{ère} année d'exploitation de ce réseau sur une année complète.

L'ensemble du procédé avec les bâtiments actuellement reliés est bénéficiaire.

Planification d'investissement,

Les travaux du Temple ont été reportés d'une année de même que ceux de la STEP. A noter que les travaux de la Rue de Pontarlier et du bas de la Grand-Rue seront terminés dans les délais et coûts fixés. Ceux de l'aménagement et de l'accès de la Gare du Day continuent avec un peu de retard dû à la situation actuelle, L'hôtel de la

Concorde sera terminé en juin 2021. Il y aura une mise en postulation qui sera effectuée et le loyer sera fixé selon les normes en vigueur dans l'hôtellerie.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose de voter le texte suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VALLORBE

- vu le préavis municipal no 07/20
- ouï le rapport de la commission des finances chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide :

1. Le budget de fonctionnement de la Commune de Vallorbe pour l'année 2021 est adopté tel que présenté.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Pour la commission :

Le Président

Jacques-André Chezeaux

Le Rapporteur

Lorianne Foretay